Réglementation du Domaine Des Enfreins

Toute personne est soumise à la réglementation du territoire

Votre Journée

Rendez-vous fixé à 8h30
Casse-croûte
Déjeuner à 12h30
Fin de chasse à 17h

Le Gibier

Autorisé : Perdrix, Faisan, Lapin, Pigeon, Bécasse (2 par pers.)

Interdit : Chevreuil, Sanglier, Lièvre, Canard

Le gibier sera partagé entre les chasseurs

Les Impératifs

Permis de chasse validé et Assurance
Gilet fluo obligatoire
Casquette fluo conseillée
Ramassez vos cartouches, des bidons sont à votre disposition sur le domaine (amende 25€)
Déposer le gibier sur les supports ou en chambre froide

Les Interdits

Tous les fusils semi automatique
Les disperseurs
Les tirs face aux maisons, aux volières
Les tirs à hauteur d'homme
Les balles de gros gibier, vérifiez vos cartouches
Ne pas charger votre arme sur le parking

Toute l'équipe du Domaine Des Enfreins vous souhaite une excellente journée !

BARON Charly - 85500 LES HERBIERS - 06 18 63 50 87 - www.domaine-des-enfreins.com